

Le président cubain qualifie la loi Helms Burton d'instrument illégal.



La Havane, 13 mars (RHC) Le Président cubain, Miguel Díaz-Canel, a qualifié la loi Helms- Burton, appliquée contre son pays par les États-Unis depuis 25 ans, d'instrument illégal et « d'une involution dans l'histoire »

Sur son compte twitter officiel, le chef de l'État a écrit : aujourd'hui cela fait 25 ans d'une infamie, se référant à la signature le 12 mars 1996 de cette loi qui a internationalisé le blocus économique, commercial et financier contre l'île.

La loi a été signée par le président nord-américain, William Clinton (1993-2001) et en raison de son caractère extraterritorial elle est considérée comme une violation de nombreux statuts du Droit International concernant les relations politiques et économiques.

Selon le chef de l'État cubain, cette disposition « prétend nous régresser à la période coloniale et à l'esclavage », elle est donc « une involution dans l'histoire » a-t-il souligné.

Quelques années après sa signature, la soi-disant Loi pour la Liberté et la Solidarité Démocratique Cubaines, connue aussi sous ce nom, maintient ses objectifs d'étrangler économiquement le pays et d'empêcher son développement, ont révélé des représentants de l'île dans des espaces divers.

Des nations et des entités internationales ont condamné cette loi, dont le Mouvement des Pays non Alignés, la Communauté des États des Caraïbes, et des membres de l'Union Européenne.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/250548-le-president-cubain-qualifie-la-loi-helms-burton-dinstrument-illegal>



Radio Habana Cuba